
L'argumentation des éditeurs de manuels scolaires : Un discours professionnel qui emprunte au discours militant

Max Butlen

IUFM de Pays de Loire-INRP

L'effort de créativité des éditeurs pour s'adapter à l'évolution des pratiques culturelles d'une jeunesse réputée distante à l'égard des livres est indéniable. Au dynamisme des maisons d'édition du secteur jeunesse répond l'activisme de la branche « manuel scolaire » du Syndicat national de l'édition (SNE) en lutte pour le maintien et l'expansion d'un secteur important de l'industrie du livre.

S'agissant des manuels, il est difficile de parler d'offre à l'attention des enfants. En revanche, il s'agit bien de cela pour les enseignants puisque, à la différence d'autres pays, c'est au corps professoral que revient la responsabilité de choisir dans un marché où chaque maison d'édition propose des produits souvent assez comparables pour chaque âge et chaque discipline. Pour les éditeurs, les prescripteurs sont des soutiens indispensables puisque les ouvrages, publiés ne vivent qu'en fonction de l'adhésion ou du rejet des professeurs. Mais l'enseignant est à la fois un client et un partenaire (professionnel et culturel). Un client qu'il faut conserver malgré la montée de la concurrence des autres éditeurs, des autres secteurs et médias ; un partenaire avec lequel il convient de partager des valeurs et des discours. De ce point de vue, l'étude de l'argumentation déployée par les éditeurs afin de rallier ces partenaires privilégiés nous a semblé opportune.

I. Les nouvelles batailles de la lecture

L'association « Savoir Livre »¹ déploie de nombreux discours exemplaires à bien des égards. La lecture de *La lettre de Savoir Livre* de 1990 à 2000 et celle des *Dossiers de presse* du SNE permet d'analyser un travail d'argumentation têtue visant à démontrer que intérêts des enfants, des enseignants, des élus, de l'école, de l'institution et du pays convergent avec les intérêts des éditeurs.

Voici un groupement professionnel qui, pour mieux persuader, cherche à sensibiliser et à mobiliser en adoptant un langage et des valeurs militantes anciennes du monde enseignant. Ainsi, c'est dans la plus grande tradition de la gauche que « Savoir Livre » a relancé le slogan « Gagner la Bataille de la Lecture ». L'allusion est directe aux fameuses « batailles du livre » du PCF. En somme il s'est agi de reprendre le flambeau en actualisant, en modernisant, en élargissant le combat. L'opération recouvre de grands concours nationaux lancés par le groupement et par l'association des maires de

¹ *Savoir Livre* est un groupement d'éditeurs, créé en 1985, c'est une association loi 1901, lobbying apparemment sans but lucratif. L'Association regroupe six éditeurs : Belin, Hatier, Magnard, Bordas, Hachette, Nathan.

France. En 1991, le texte d'appel désigne son public cible en même temps qu'il l'enrôle :

« Pour encourager la lecture et prévenir l'illettrisme, vous tentez des expériences dans votre commune... Participez au concours 1991 et gagnez la Bataille de la Lecture². »

Le ton guerrier, l'appel à la vigilance et à la mobilisation nationale sont de rigueur dans cette sorte de guerre pour les Lumières. L'éditorial du Président de « Savoir Livre », publié dans *La Lettre* n° 44 (juin 1999), le confirme et en témoigne davantage encore :

« De Batailles en États généraux, la lecture est plus que jamais un enjeu fondamental, au sens où il se rattache à l'un des fondements de notre société : l'écrit. Les municipalités l'ont bien compris qui une fois encore, par leur participation à la 11^e édition du concours de la Bataille de la Lecture, ont voulu démontrer leur engagement dans ce combat pour la lecture et contre la montée de l'illettrisme, source de l'exclusion³. »

Le registre martial, les accents révolutionnaires s'inscrivent dans une tradition nationale : celle de la Marseillaise, de la lutte contre l'ignorance et l'exclusion, pour la démocratie et la citoyenneté. La Bataille et la Lecture sont magnifiées et désignent tout à la fois le chemin, l'objectif, l'idéal nouveau. La dimension politique de la « lutte » des éditeurs de manuels scolaires est revendiquée, l'objet du concours est de « récompenser les communes qui développent une véritable politique de la lecture ».

2. Un exemple de discours consensuel

En fait, « Savoir Livre » traduit, récupère, modélise le fonds discursif commun aux acteurs des politiques de lecture et utilise le répertoire d'action communes, la panoplie d'actions rituelles, quotidiennes, mensuelles, annuelles, qui mobilisent les différents partenaires et militants de la lecture publique (colloques, journées professionnelles, salons, rencontres avec les créateurs et avec divers théoriciens...).

La présentation de « Savoir Livre par « Savoir Livre » soi-même⁴ est éloquente. Elle offre un prototype de discours consensuel de promotion et d'incitation à la lecture. Rien n'y manque, ni l'évocation des défis du XXI^e siècle, ni le contexte social, économique, ni les rappels des dangers (l'illettrisme), des objectifs (favoriser l'accès de tous à la lecture et à la culture), de la finalité (la réussite, la citoyenneté), de la démarche (débattre, chercher, s'informer, travailler en partenariat, en réseau, en équipe... en équipe en croisant les compétences -scientifiques, pédagogiques, institutionnelles).

L'analyse des textes des conférences de presse de rentrée, en septembre 1996, 1997, 1998 permet de dégager le caractère quasi rituel de la rhétorique. L'argumentation progresse selon des séquences répétitives : la lecture est un des piliers de notre société /c'est une des conditions de la démocratie /or le livre est menacé / Par-là même, notre société et notre démocratie sont en danger / il faut défendre le livre en s'unissant. Le dernier segment de la démonstration nous ramène aux intérêts du SNE, puisque : « Le livre scolaire est souvent le premier des livres et parfois le seul livre qui

² Association *Savoir Livre*, Association des maires de France ; la DLL apporte une caution officielle à cette action.

³ Arnaud Langlois-Meurinne, Président de *Savoir Livre*.

⁴ Par exemple, dans un encart de la revue de l'Association nationale des conseillers pédagogiques *Échanges* en mai 1999 ; *Le livre à l'école*.

rentre dans les foyers⁵, la défense du manuel scolaire doit être une priorité, pour tous. » *Quod erat demonstrandum !*

L'appel à la mobilisation repose sur des alertes : 50 % des élèves n'auraient entre leurs mains aucun manuel de sciences, d'histoire-géographie et d'éducation civique conforme aux programmes actuels⁶ [...], les livres utilisés à la fin du XXème siècle auraient ignoré, faute de renouvellement, la chute du mur de Berlin, la disparition de l'URSS ou la fin de l'Apartheid⁷. Les mises en garde, les dramatisations, l'appel au sursaut national se conjuguent avec la stigmatisation : « La France dernier de la classe » : le budget français serait sept fois moins élevé que celui de l'Espagne Les hyperboles (« il faudrait 85 ans pour renouveler entièrement le parc de livres en usage⁸ ») colorent le fonds discursif, ce qui tantôt dispense de démontrer (par exemple la prétendue « montée de l'illettrisme »), et ce qui, tantôt, appelle au contraire une argumentation minutieuse car il s'agit d'éclairer des partenaires trop souvent inconscients des menaces ou ignorants des efforts faits pour eux.

Discours de déploration, et discours d'avertissement se conjuguent avec l'exposition des mérites de l'objet magnifié. En 1998, un sondage de la Sofres (commandé par le SNE) rassure et conforte les éditeurs dans leurs positions ; ils s'empressent d'en faire connaître les résultats : « 88 % des enseignants de collège estiment que les manuels scolaires sont utiles en classe, comme supports à leurs cours pour les exercices et l'apprentissage des leçons » ; « 86 % des parents jugent bien faits les livres de leurs enfants au collège ». Le manuel scolaire apparaît en tête des pratiques pédagogiques loin devant les cahiers d'exercice, les transparents pour rétroprojecteurs, les cassettes ou Cédé-audio, les livres du professeur, les micro-ordinateurs, les jeux de diapositives (Sofres, mai 1998). Sur ces bases, les éditeurs affirment que le manuel a encore de beaux jours devant lui (« comme aux Etats-Unis ») parce que les moyens mis au service des TICE sont insuffisants ; au demeurant les limites pédagogiques de l'informatique seraient désormais apparues et l'équipement se révélerait coûteux, tandis que les vertus du manuel le placeraient toujours « au centre de l'acte pédagogique ». Ce discours n'empêche nullement les éditeurs de développer de nouveaux produits sur la base des nouvelles technologies. L'édition française se déclare en phase « avec l'évolution des pratiques pédagogiques introduite par les nouvelles technologies » mais « les chimères de la substitution » sont dénoncées⁹. Au total, *Savoir Livre* fait flèche de tout bois, s'appuie sur la tradition enseignante, voire sur un certain conservatisme des professeurs, joue sur une méfiance à l'égard de la nouveauté et sur le bon sens populaire, tout en déclarant s'engager avec confiance, en toute complémentarité avec les TICE sur la voie de la modernisation.

Parmi les arguments avancés par les éditeurs de manuels scolaires, l'un d'entre eux est particulièrement bien choisi à destination du public enseignant. La grande idée est de faire en sorte que « par l'égalité d'accès au manuel, l'égalité d'accès à l'éducation soit assurée. ». La fréquence du mot *égalité* dans les communiqués de presse de rentrée est significative. Chaque communiqué tient traditionnellement en une trentaine de lignes. Le mot apparaît huit fois dans les communiqués des années 1996, 1997, 1998, 1999 :

⁵ Arnaud Langlois-Meurinne, lettre citée n° 44.

⁶ La lettre de *Savoir Livre* n° 45.

⁷ Conférence de presse des éditeurs scolaires, mercredi 11 septembre 1996.

⁸ Conférence de presse des éditeurs scolaires, mardi 7 septembre 1999.

⁹ Conférence de presse des éditeurs scolaires, mardi 8 septembre 1998

l'objectif est de s'appuyer sur une valeur réputée dominante chez les enseignants pour mieux défendre la cause (et les intérêts) des producteurs de livres scolaires.

Globalement, la stratégie politique consiste à coller à l'opinion moyenne des prescripteurs d'abord et à l'opinion publique en général. Non seulement l'offre est célébrée comme conforme aux attentes et aux pratiques moyennes du corps enseignant, non seulement elle est posée comme légitime pédagogiquement, institutionnellement, politiquement (car elle respecte scrupuleusement les instructions officielles et se déroule se rangeant derrière la bannière des corps d'inspection) mais encore *Savoir livre* veut aussi contenter des parents qui se plaignent sans cesse du poids des cartables¹⁰. Une fois ce travail de rassemblement consensuel réalisé, l'association peut avancer ses revendications, celles du SNE en fait, à savoir : la fin du *photocopillage*, considéré comme illicite, coûteux et pédagogiquement contestable ; l'application progressive de la loi du 3 janvier 1995 sur la reprographie ; l'augmentation des crédits attribués à l'achat des manuels scolaires¹¹. L'argumentation du SNE se différencie cependant selon qu'il s'agit de l'école primaire, du collège ou du lycée. La position apparaît de moins en moins critique en passant d'un niveau à l'autre, « la situation française s'améliore au lycée car les familles consentent un effort important ». Le syndicat oppose dans ses tableaux comparatifs la situation de la France à la situation de l'Espagne bien meilleure à ses yeux ...mais où les livres sont alors achetés ... par les parents. A ce point de l'argumentation, il se pourrait que les déclarations d'intention républicaines, égalitaires, soient quelque peu recouvertes par la nostalgie de l'époque révolue où les familles assuraient elles mêmes l'achat des livres, tout au long de la scolarité. Le SNE en revient cependant à la demande laïque d'augmentation conséquente de la dépense publique en avançant l'argument frappant que les crédits alloués par le ministère de l'Éducation nationale au prêt des manuels au collège ne représentent que 0,1 % du budget total du ministère et 0,3 % de la dépense moyenne par collégien.

3. Résultats et commentaires

La combativité de cette branche de l'édition semble récompensée par les résultats obtenus dans un contexte pourtant délicat pour l'ensemble de l'industrie du livre. A la fin du XX^e siècle, le manuel scolaire représente 17,9 % du nombre d'exemplaires vendus par les éditeurs. Le chiffre d'affaires de ce secteur représentait en 1980, 700,2 millions de francs soit 11,7 % du chiffre d'affaires total de l'édition, il passe en 2000 à 2,1 milliards soit 15 % du chiffre d'affaires de l'édition. Le manuel scolaire a donc fait mieux que survivre et résister.

L'exemple du secteur « manuel scolaire » montre à quel point le SNE, avec l'association loi 1901 *Savoir Livre*, sait faire progresser sa politique du livre en la promouvant comme une politique de la lecture. La communication s'efforce de

¹⁰ L'utilisation d'un papier plus léger (70 g/m² au maximum) permettrait selon l'association une baisse de poids d'environ 30 %, soit deux kilos de moins dans un sac contenant six manuels !

¹¹ Dans le communiqué de presse de la rentrée 1997, le SNE demande, compte tenu de l'âge moyen des livres, le doublement des crédits pour rétablir durablement la situation. Il propose encore que des cahiers d'exercices soient financés grâce à un chèque-livre inclus dans l'allocation de rentrée scolaire. Autre souhait : le don à chaque élève, tout au long de sa scolarité d'ouvrages de références présentant de manière synthétique par cycle d'apprentissages des savoirs dispersés. Il est entendu pour les éditeurs scolaires que ces livres ne remplaceraient pas les manuels mais les complèteraient.

persuader les décideurs et la clientèle que l'offre des éditeurs de manuels est fédératrice des demandes des publics et porteuse de l'intérêt général. Avec beaucoup d'insistance, le SNE cale son discours sur celui des militants du livre et de la lecture dont il semble devenir le nouveau porte-parole¹². Il recycle à son profit le fonds discursif commun des porteurs d'offre et puise dans le répertoire des actions classique des *amis de la lecture*. En tout point, le groupe agit comme un véritable syndicat porteur des intérêts d'une catégorie professionnelle et aussi comme un groupe de pression et de communication, un lobby d'ailleurs influent et écouté aux Ministères de l'Éducation, de la Culture et du Budget. La Direction des écoles du ministère de l'Éducation nationale qui sait quel rôle il tient dans la structuration de la pédagogie et dans la formation des maîtres travaille d'ailleurs en étroite liaison avec le syndicat. Le groupe enseignement primaire de l'Inspection générale se montre lui aussi très vigilant¹³ »

Cette enquête sur l'édition des manuels scolaires conforte une hypothèse explorée pour une autre recherche¹⁴. Pour reprendre les éléments d'une *sociologie de la traduction*¹⁵, les éditeurs français, dans ce secteur comme dans d'autres, ont su (mieux que d'autres acteurs) élaborer une argumentation énergique pour occuper des positions majeures, et tirer (relativement bien leur épingle d'un jeu difficile). Ils se sont appliqués à respecter les étapes qui permettent l'intéressement du public cible (problématisation, communication interne et externe, réalisation d'alliances, inscription sur agenda administratif). Les alliances contractées leur permettent de peser sur les décisions. Ils s'emploient à maintenir le contact et à communiquer largement avec leur public comme le montre la pugnacité de « Savoir Livre ». Toutes attitudes qui s'avèrent bien nécessaires alors que la chaîne du livre et de lecture amorce une révolution que l'ensemble de l'édition a toutes les raisons de redouter.

¹² Alors que les militants sont de moins en moins prolixes et de moins en moins entendus.

¹³ Comme en témoigne dans le champ de l'apprentissage de la lecture le rapport Robillard . Ce rapport collectif sur l'apprentissage de la lecture à l'école primaire est publié en 1995, il souligne que : « . Le manuel permet, en effet, un apprentissage continu et gradué, d'opportunes révisions à la maison, la préparation et l'anticipation de la lecture, en même temps qu'il développe l'amour du livre et le goût de lire ». Inspection générale de l'Éducation nationale, ministère de l'Éducation nationale, Rapport : *L'apprentissage de la lecture à l'école primaire. Bilan et perspectives* , document photocopié, janvier 1995.

¹⁴ Thèse de Max Butlen, « L'offre publique de lecture. Evolution des politiques en France. Concurrence et complémentarités entre les acteurs de 1980 à 2000. Université Paris 5, dir. Eric Plaisance, janvier 2002. A paraître à l'INRP.

¹⁵ Michel Callon, « Eléments d'une sociologie de la traduction », *L'Année sociologique*, 1986, p. 180 à 186.